
MAIRIE DE FAY- LES – NEMOURS



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 A 19 H**

Délibération n°2023-39 : Approbation du Procès-verbal de la réunion du 09/06/2023 :

➤ Approuvée.

Délibération n°2023-40 : Vote du tarif de location mensuel pour le nouveau local dédié au Cabinet Infirmier (fixé à 350 €/mensuel).

➤ Approuvée.

Délibération n°2023-41 : Vote de la mission de l'architecte pour les travaux intérieurs et extérieurs de l'Eglise :

➤ Approuvée.

Délibération n°2023-42 : Vote et adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 01/01/2024 :

➤ Approuvée.

Délibération n°2023-43 : Vote de la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'étude afférent au Schéma Directeur d'Assainissement au Syndicat Intercommunal de l'Assainissement et de l'Eau potable de Nemours-St Pierre :

➤ Approuvée.

Délibération n°2023-44 : Vote du tarif de location annuel de la salle polyvalente pour les activités de Capoeira (fixé à 500 €/annuel) :

➤ Approuvée.

Fay-Lès-Nemours, le 02/10/2023,

Le Maire,
Christian PEUTOT

30, Rue Grande 77167 Fay – Lès – Nemours –
Tel : 01.64.28.10.76. – Fax : 01.64.78.03.92
E-mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr